Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz — الشركة التونسية للكهرباء والغاز

CONSULTATION NATIONALE
(N° 2014 G 63)

La STEG se propose de lancer une consultation nationale ayant pour objet :

L'ACQUISITION MANOMETRES DE PRESSION
(N° 2014 G 63)

Les soumissionnaires désirant prendre part à cette consultation sont invités à prendre contact directement avec :

La Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz
Direction de la Production et du Transport Gaz
Département Logistique
19, rue Belhassen Ben Chaâbane
1005 El Omrane - Tunisie
Tél : 71 959 933 poste 1524

Le retrait du dossier de consultation est effectué **sur présentation d'une demande écrite** et le versement d'un montant non remboursable de trente dinars (30 DT) en espèces ou par chèque certifié libellé au nom de la STEG.
Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions de la consultation.

Les offres doivent être envoyées par voie postale recommandées ou par rapide poste sous double enveloppes fermés et cachetées à l'adresse suivante:

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES ACHATS
DIRECTION DE LA PRODUCTION ET DU TRANSPORT GAZ
19, rue Belhassen Ben Chaâbane - 1005 El Omrane - Tunisie

CONSULTATION NATIONALE N° 2014 G 63 :« ACQUISITION MANOMETRES DE PRESSION »

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité, des pièces suivantes :
* Une déclaration sur l'honneur, que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur.
* Un certificat d'affiliation à la CNSS ou organisme équivalent (original).
* Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres (original ou copie certifiée conforme).
* Certificat de non appartenance : la déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire n'était pas un agent public au sein de la STEG, ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans (sauf pour les essaimés).

Les offres resteront valables durant **60 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres fixée au **Jeudi 19 Juin 2014 à 16H30**.

N.B : Ne peuvent participer à la consultation que les soumissionnaires ayant retiré d'une façon régulière le cahier des charges.

Le représentant du soumissionnaire doit obligatoirement être muni d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identification.